

Programme de subventions à l'achat d'une compostière domestique

Subventions remboursant **50 % de la valeur de la compostière jusqu'à concurrence de 100 \$**. L'offre est valide jusqu'à l'épuisement des fonds.

Conditions d'admissibilité à la subvention :

- être résidant de l'une des municipalités de la MRC de Roussillon;
- fournir à la MRC tous les documents requis;
- la compostière doit être achetée durant l'année en cours;
- le programme ne s'applique pas pour l'achat de matériaux servant à bâtir soi-même la compostière;
- tout modèle de compostière permettant la décomposition aérobie (en présence d'air) des matières organiques est accepté.

Il est fortement recommandé de suivre une formation sur le compostage domestique.

Liste des pièces justificatives à fournir pour l'octroi de la subvention :

- formulaire d'inscription dûment rempli et signé;
- facture originale sur laquelle apparaissent la date et le lieu de l'achat ainsi que le nom ou une description du produit. Si nous ne sommes pas en mesure de valider qu'il s'agit bien d'un achat pour une compostière, il se pourrait que la demande soit rejetée;
- preuve de résidence mentionnant votre adresse complète (compte de taxes de la ville, facture d'Hydro-Québec ou facture de votre compagnie de téléphone, etc.).

Consultez notre site Internet au www.mrcroussillon.qc.ca sous l'onglet *matières résiduelles* pour le détail des règlements.

Le compostage en surface

Ce type de compostage peut être fait dans le jardin ou le potager ou dans un coin caché de votre terrain pour valoriser vos résidus de jardinage, le gazon et les mauvaises herbes (non montées en graines et exemptes de maladies).

- 1** Creusez une tranchée d'environ 15 cm (6 po) de profondeur. La largeur dépend de la quantité de résidus que vous avez à composter.
- 2** Déposez dans la tranchée les résidus de jardinage (feuilles et tiges), les rognures de gazon et les mauvaises herbes en les coupant avec la pelle pour permettre une décomposition plus efficace.
- 3** Couvrez les résidus de terre et arrosez pour maintenir humide, sans plus.

Un compost débuté au cours de l'été sera mûr en 2 à 3 semaines. Si vous pratiquez le compostage de surface à l'automne, votre jardin sera prêt au printemps suivant!



Quoi mettre et ne pas mettre dans votre compostage domestique



- Restes de légumes et de fruits
- Coquilles d'œufs
- Résidus de jardinage (mauvaises herbes non montées en graines, racines, feuilles, branches, brindilles, ...)
- Rognures de gazon
- Sachets de thé
- Grains et filtres à café
- Bran de scie
- Cheveux et poils
- Plumes
- Papiers journaux à encre noire



- Mauvaises herbes montées en graines
- Plantes malades
- Viandes
- Excréments et litières
- Huiles et graisses
- Produits laitiers
- Pains
- Os
- Restes de poisson
- Noix



Des solutions à vos problèmes...

Mauvaise odeur?

- Aérez le compost à l'aide d'une fourche ou d'un aérateur.

Trop humide?

- Ajoutez des feuilles mortes déchiquetées, de la sciure de bois, de la paille, de la terre ou du papier journal à encre noire.

Présence d'insectes nuisibles ou d'animaux?

- Recouvrez toujours vos résidus de cuisine avec de la terre, du vieux compost ou des feuilles mortes.

environnement Chaque geste a un impact sur l'avenir!

Compostage domestique

CONSEILS PRATIQUES

Programme de subventions à l'achat d'une compostière


valeur maximale de **100 \$**



MRC DE ROUSSILLON
www.mrcroussillon.qc.ca

En collaboration avec votre municipalité locale

Candiac	Léry	Saint-Mathieu
Châteauguay	Mercier	Saint-Philippe
Delson	Saint-Constant	Sainte-Catherine
La Prairie	Saint-Isidore	



En suivant quelques étapes simples, vous arriverez à préparer un compost riche qui favorisera la croissance de vos végétaux tout en vous permettant de diminuer l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques.

Réduisez de 40 % la taille de votre sac à ordures!

Les matières organiques, provenant des résidus de cuisine et de jardin, représentent à elles seules plus de 40 % du volume du sac vert.






Le compost conditionne, fertilise et aère le sol, retient l'eau et sert de paillis. Composter permet de réaliser des économies importantes en fertilisants, de réduire les coûts de transport des déchets ainsi que la pollution de l'air et de l'eau associée au transport et à l'enfouissement des déchets.

Envie d'agir? Des gestes simples au quotidien

Deux types de compostage peuvent être pratiqués à la maison :

-  **Le compostage en compostière**
-  **Le compostage en surface**

Le compostage en compostière

-  Placez votre compostière dans un endroit ensoleillé et bien drainé. Essayez de choisir un emplacement pratique et accessible toute l'année.
-  Hachez les résidus pour en accélérer la décomposition. Ne pas mettre dans le compost des plants malades ou montés en graines.
-  Mélangez en parts à peu près égales des résidus « verts » riches en azote (épluchures de légumes, rognures de gazon, résidus de jardinage) et des résidus « bruns » riches en carbone (paille, feuilles mortes déchiquetées, ...).
-  Maintenez le compost humide et bien aéré. Arrosez-le s'il est sec, sans toutefois le détremper. Retournez régulièrement le compost à l'aide d'une fourche ou d'une pelle afin de faciliter la circulation d'air.
-  Si vous avez une compostière à 2 sections, transférez le compost de la section pleine à l'autre pour le laisser mûrir. Vous pouvez aussi simplement laisser le compost mûrir en tas ou dans un contenant à côté de votre compostière, en attendant le mûrissement complet pour l'épandre dans le jardin.

Les qualités d'une bonne compostière



Pour faire un achat et un choix judicieux, voici les qualités importantes que devrait posséder une compostière :

- ne pas avoir de fond;
- offrir une bonne aération;
- avoir un couvercle;
- être facile d'utilisation lors du retournement du compost.

Concernant le type de matériel, les compostières fabriquées en bois demeurent un choix plus écologique.

Une compostière à deux compartiments facilite la gestion du compost. Cela permet d'ajouter de la matière fraîche dans l'un pendant que se poursuit la maturation du compost dans l'autre.



MRC DE ROUSSILLON
www.mrcroussillon.qc.ca

260, rue Saint-Pierre, bureau 200
Saint-Constant (Québec) J5A 2A5
Téléphone : 450 638-1221



Ce document est imprimé sur du papier Enviro100 de Cascades, composé à 100 % de fibres de postconsommation et il est recyclable.

Comment participer?

- Achetez une compostière chez un détaillant de votre choix;
- Complétez le formulaire d'inscription, détachez-le du dépliant et joignez-y la facture originale de l'achat ainsi qu'une preuve de résidence;
- Envoyez le tout par la poste à :

Programme de subventions
de compostières domestiques
MRC de Roussillon
260, rue Saint-Pierre, bureau 200
Saint-Constant (Québec) J5A 2A5

N'oubliez pas de joindre tous les documents nécessaires au traitement de votre demande.

Premiers arrivés, premiers servis!

Formulaire d'inscription - Programme de subventions

[Écrire en lettres moulées svp]

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Êtes-vous : Propriétaire Locataire

Téléphone : _____

Je déclare que les renseignements fournis sont vrais et complets.

J'accepte que la MRC de Roussillon ou un de ses mandataires me contacte pour m'offrir du soutien technique sur le compostage.

Signature : _____

Date : _____

* Les demandes seront traitées par date de réception. Les demandes incomplètes seront rejetées. L'offre est valide jusqu'à l'épuisement des fonds. Une seule subvention par résidence sera accordée.